



DÉCLARATION
C.T.M. du 19 novembre 2015
Le ministère du travail :
« une fiction pertinente et chaleureuse »
(J. Semprun)

Madame la Ministre,

Après les attentats effroyables commis à Paris et à St Denis et l'immense émotion provoquée, l'UNSA ITEFA assure de sa solidarité toutes les personnes et leurs proches qui en ont été victimes : mais également à la première victime d'entre elles, l'idée d'un monde civilisé.

En frappant indifféremment la population, en ciblant des lieux de culture, de sport ou tout simplement de loisirs et de rencontres amicales, fréquentés par beaucoup de jeunes, les terroristes envoient un message clair : c'est bien toute la société qui est aujourd'hui visée.

**La négation de la vie des autres et de sa propre existence est le crime absolu :
rien ni aucune cause ne saurait le justifier**

Il appartient au mouvement syndical, tout comme il s'était rassemblé après les attentats de janvier dernier, d'exprimer ensemble son émotion mais d'assurer aussi que rien ne saurait remettre en cause sa détermination à lutter contre toute les atteintes à la démocratie, à la paix et aux libertés.

Seul cet engagement de poursuivre pour lutter contre les replis, les stigmatisations, les divisions, contre toutes les tentatives de terreur dans lesquelles veulent nous enfermer les terroristes, permettra de rejeter dans les ténèbres ces idéologies mortifères.

Mais, pour l'UNSA ITEFA, il ne s'agit pas de céder aux sirènes du populisme ou du racisme, mais seules d'entendre la voix de la clairvoyance et de suivre celle de la tolérance, sans la confondre avec l'angélisme.

Car, il faut se rappeler que « le succès n'est pas final, l'échec n'est pas fatal : c'est le courage de continuer qui compte » (Winston Churchill).

Il nous appartient donc, Madame la Ministre, de continuer à consolider ce ministère face à ces enjeux cruciaux pour tendre vers cette fiction pertinente et chaleureuse.

Actuellement il est attendu sur de nombreux points : le défi est lourd et difficile surtout face en interne à :

- Des questions récurrentes sur son avenir et sa puissance face à la réforme territoriale et à celle du code du travail, à la baisse des effectifs, des moyens, à la pénalité de carrière subie par vos personnels, particulièrement les C.

La problématique d'un Etat régalien, en conséquence de notre devenir ministériel, de nos structures, de notre existence même.

- ***Le suivi de l'examen professionnel, l'EPIT et ses conséquences sur les structures du pôle T : bilan des 3 ans et avenir du « stock »***

Véritable nœud gordien entre redécoupage des UT, nomination des RUC, le rôle de la DGT dans son impulsion nationale dans les politiques du travail et de l'emploi (là avec la DGEFP).

- Alors que l'axe « Travail- Emploi » a été réaffirmé dans le contexte économique actuel, la question doit être posée « ***y a-t-il un abandon par la Ministre du pôle 3E pour remplir la feuille de route gouvernementale de la réduction de certaines missions sans estimer les apports financiers de ce pôle ?*** »
- ***Les RPS nombreuses des agents, voire plus dans ces gestes de découragement, d'abandon qui se multiplient et un collectif de travail anxieux.***

Pour L'UNSA ITEFA, si le changement devient la norme dans nos organisations actuelles, la prise en compte du facteur humain doit rester centrale car les conséquences de l'absence de son traitement peuvent conduire à l'échec de l'atteinte des objectifs souhaités.

- **Un dialogue social à reconstruire avec le partage de certaines valeurs**

Sur ce dernier point, l'UNSA ITEFA rappelle qu'un management professionnel et un dialogue social de qualité sont et seront les moteurs incontournables pour avoir «un Ministère fort», «capable de répondre avec son expertise et ses valeurs aux attentes du monde du travail et de la société » car « les idées ne sont rien sans les hommes qui peuvent les nourrir» (Emmanuel MOUNIER)

Pour toutes ces raisons et questionnements, déjà maintes fois posées, l'UNSA ITEFA maintient qu'un changement doit être engagé pour que le Ministère du Travail vive avec la plénitude de son territoire de compétences et qu'il reste au sens régalien un symbole fort, ainsi que l'ont voulu ses créateurs.

Et de rappeler en faisant totalement siens les mots de Victor Hugo (le droit et la loi. 1875) que " Liberté, Égalité, Fraternité sont là les trois marches du perron suprême. La liberté, c'est le droit, l'égalité, c'est le fait, la fraternité, c'est le devoir. Tout l'homme est là... »

Je vous remercie de votre attention.

